

Avant de poster une photo, on floute les visages

Avant de poster une photo sur les réseaux sociaux, on FLOUTE LES VISAGES ! L'application de messagerie Signal vous permet de faire ça : installez-la, puis faites une "Note à moi-même" où vous envoyez la photo, que vous pouvez alors modifier pour flouter des endroits. Floutez les visages, tatouages, signes distinctifs...

piaille.fr - <https://sortezcouvert.es/#30>

Caméras partout, vie privée nulle part

Les caméras occupent nos espaces publics, mais tout n'est pas encore couvert par les yeux de Sauron. Certaines zones sont plus cadrillées que d'autres, et il peut être utile de savoir où et comment éviter à la surveillance vidéo. Des cartes documentant les emplacements des caméras de vidéo surveillance existent, et sont collectivement enrichis et actualisés avec le temps.

sous-surveillance.net -
<https://sortezcouvert.es/#38>

Attention à ce que tu écris sur un canal même chiffré

Considère que tout ce que tu dis sur une messagerie (chiffrée ou non) sera lu par un policier, soit car ils ont déjà un indic dans ta boucle, soit car un-e de tes camarades n'avait pas mis à jour son téléphone et que la police a pu y poser sans soucis un mouchard qui lui permet de voir à distance tout ce qui s'affiche sur son écran.

<https://sortezcouvert.es/#26>

Avant de poster une photo, on floute les visages

Obscura Cam est une appli pour protéger l'anonymat.

f-droid.org - <https://sortezcouvert.es/#31>

Considère les données et comptes en ligne des camarades en GAV

Si la personne détenue a sur ses appareils des informations ou des comptes en ligne connectés qui pourraient lui nuire ou nuire à d'autres personnes, il peut être judicieux d'essayer de limiter l'accès de la personne détenue à ces informations.

digitalfirstaid.org - <https://sortezcouvert.es/#32>

En GAV, tu peux refuser de donner tes empreintes

Les policiers vont vous mettre la pression pour vous forcer à donner vos empreintes. Vous pouvez refuser. Pour que cette prise forcée soit légale il faut que la personne concernée soit suspectée d'avoir commis un délit puni d'au moins trois ans d'emprisonnement (cinq pour les mineurs), qu'aucun autre moyen ne permette de justifier de l'identité de la personne, avoir l'autorisation écrite du Procureur, que l'avocat.e soit présent, et que la contrainte soit strictement nécessaire et proportionnée.

laquadrature.net - <https://sortezcouvert.es/#5>

Comment s'extraire des fichiers policiers

TAJ, FPR, FAED, FNAEG... CASSIOPEE ou ACCRED. Plein de fichiers avec des infos sur que les flics savent de nous, on peut exiger de les effacer.

desarmons.net - <https://sortezcouvert.es/#21>

Dans métadonnées, il y a Meta

WhatsApp transmet tes métadonnées aux autorités si nécessaire. On parle ici du nom, de l'heure de dernière connexion, de l'adresse IP, du type d'appareil, de l'e-mail, mais aussi de la photo de profil, des infos de groupe, de la liste de contacts. Même les coordonnées des contacts qui n'utilisent pas WhatsApp peuvent se retrouver chez Meta si un utilisateur décide de synchroniser son répertoire. Activer l'option « Confidentialité avancée » de l'application n'y changera rien !

faq.whatsapp.com - <https://sortezcouvert.es/#45>

Évite les codes pin trop simples

Checke ton téléphone : c'est une bonne source d'information pour la police si tu te fais arrêter. Assure-toi que tu as un bon code PIN (évite 1234 et 1312, régulièrement essayés par les flics), efface tes messages et tes conversations. Demande-toi si tu en as besoin, ou si c'est plus simple de le laisser chez toi.

rajcollective.noblogs.org -
<https://sortezcouvert.es/#6>

Fais le ménage dans ton contenu sauvegardé

Votre téléphone portable peut être fouillé et/ou saisi par les policiers. Avant de participer à des actions susceptibles d'entraîner des gardes à vue, pensez à en vérifier le contenu (photos, notes, messages, réseaux sociaux, etc.), et à faire le nécessaire pour vous protéger vous et vos camarades de lutte.

legalteamantiraciste.fr -
<https://sortezcouvert.es/#2>

Enlève des groupes de discussion les personnes prises en GAV

Si une personne détenue fait partie d'un groupe (par exemple, mais sans s'y limiter) Facebook, WhatsApp, Signal ou Wire, ou si elle peut accéder à des dossiers partagés en ligne, et que sa présence dans ces groupes donne aux personnes qui le détiennent accès à des informations privilégiées et potentiellement dangereuses, vous pouvez la retirer des groupes ou espaces partagés en ligne.

digitalfirstaid.org - <https://sortezcouvert.es/#33>

Évite que ton téléphone ne serve la répression de toustes

Cette brochure réunit des informations factuelles et des conseils pour éviter de s'incriminer soi, d'incriminer ses camarades, de fournir aux "Forces De l'Ordre" (FDO) des leviers de pression psychologique ou même de faciliter le travail de répression à l'encontre de parfait.es inconnu.es à cause de son téléphone portable. Ce n'est pas parce qu'on n'a "rien à se reprocher" qu'il ne faut rien cacher car nos données anodines sont la matière première de la surveillance généralisée et automatisée.

stuut.info - <https://sortezcouvert.es/#25>

Le meilleur maquillage pour aller en manif

La reconnaissance faciale est autorisée en manif.
Mais les modèles d'intelligence artificielle pour vous reconnaître ont des failles, et un peu de fond de teint bien placé peut suffire pour tromper certains d'entre eux, quand d'autres nécessiteront un vrai camouflage.
L'occasion de se faire plaisir ?

tuta.com - <https://sortezcouvert.es/#40>

Legal Team Paris

+33 7 52 95 71 11 (téléphone d'urgence ;
privilégiez signal)

rajcollective.noblogs.org -
<https://sortezcouvert.es/#28>

Garde les discussions sensibles à l'oral

Garde les discussions sensibles à l'oral, loin de téléphones et dans des lieux publics que tu n'as pas l'habitude de fréquenter, et ça réduira l'essentiel des risques.

<https://sortezcouvert.es/#27>

Legal Team Marseille

+33 7 53 05 25 30 (téléphone d'urgence ;
privilégiez signal).

rajcollective.noblogs.org -
<https://sortezcouvert.es/#29>

Ne déclare rien

La garde à vue sert avant tout à la police pour produire des éléments à charge contre les suspects pour les verser au dossier. LA POLICE NE CHERCHE PAS À ÉTABLIR LA VÉRITÉ. La GAV, par son organisation, la privation de liberté, les intimidations des keufs, l'enquête sociale, la fausse connivence, sont des outils pour faire lâcher des éléments incriminants. "Je ne souhaite rien déclarer", "je ne souhaite pas répondre à cette question", ou même le silence sont les meilleures réponses.

defensecollective.noblogs.org -
<https://sortezcouvert.es/#11>

Participe à une cartographie collaborative pour se rassembler et s'avertir collectivement

MediaManif est un média citoyen, une information cartographique des manifestations et grève en temps-réel.

Chacun peut y signaler les événements dans sa ville : manifestants (peu ou très nombreux), dangers divers à éviter (incendies, violence...), présence de lacrymogène ou autres gaz, grève et manifestations Cette carte permettra ainsi à chacun de manifester en toute sécurité.

mediamanif.org - <https://sortezcouvert.es/#16>

Manifester n'est pas un crime

Toute manifestation sur la voie publique est soumise à une obligation de déclaration préalable au moins 3 jours francs et au maximum 15 jours avant la manifestation sous peine de délit pour les organisateurs. (L.211-1 et L.211-2 CSI) Mais le seul fait de participer à une manifestation non déclarée n'est pas une infraction. (Crim. 8 juin 2022, n°21-82.451) Si elle a été interdite, y participer n'est pas un délit mais une contravention (4e classe ; pas d'arrestation possible).

amnesty.fr - <https://sortezcouvert.es/#8>

Ne laisse pas traîner tes doigts partout..

Pour alimenter ces fichiers, l'OPJ peut procéder aux relevés signalétiques (prise d'empreintes digitales, palmaires ou photo) sur toute personne, si soupçon plausible qu'elle ait commis/tenté de commettre une infraction. Prise d'empreintes contrainte : si unique moyen d'identifier une personne et si GAV pour crime ou délit > 3 ans de prison, sur autorisation écrite du procureur, en présence de votre avocat.

ldh-france.org - <https://sortezcouvert.es/#35>

Quel accès à ton téléphone pendant la GAV ?

Concernant le déblocage de votre téléphone, répondre : « je ne refuse pas mais j'attends mon avocat ». Il existe un délit faisant encourir 3 ans de prison et 270 000 € d'amende : voir avec votre avocat.

ldh-france.org - <https://sortezcouvert.es/#36>

Solidarité avec les camarades

Soutenez les grevistes, les mobilisations et luttes !

caissedegreve.fr - <https://sortezcouvert.es/#4>

Prépare tes garanties de représentation

Les garanties de représentation sont un ensemble de documents qui permettent d'assurer aux autorités judiciaires que vous n'allez pas disparaître et que vous allez vous présenter à votre procès. Elles sont un des outils déterminants pour se défendre face aux demandes de mises en détention provisoire, notamment lorsque vous refusez la comparution immédiate ou si vous êtes mis-e en examen en attente d'un procès.

defensecollective.noblogs.org -
<https://sortezcouvert.es/#10>

Signale la police à la police !

Rapportez les violences policières à l'IGPN ou l'IGGN sur leurs plateformes :
gendarmerie.interieur.gouv.fr, police-nationale.interieur.gouv.fr

ldh-france.org - <https://sortezcouvert.es/#37>

Supprime les messages de discussion les personnes prises en GAV

Dans certains cas, vous voudrez peut-être retirer du contenu des fils de discussion des médias sociaux de la personne détenue ou d'autres flux renvoyant à son compte, parce qu'ils pourraient être utilisés comme preuve contre elle ou pour créer de la confusion et des conflits au sein de sa communauté ou pour la discréditer.

digitalfirstaid.org - <https://sortezcouvert.es/#34>

Ton téléphone aussi a le droit à l'oubli

Les applications Duress et Wasted vous permettent de définir un code de déverrouillage secondaire qui, s'il est saisi, effacera l'ensemble de votre téléphone. Dans une situation où un tiers chercherait à obtenir des informations sur votre téléphone par la force ou si vous avez besoin d'effacer votre téléphone en urgence, vous n'avez qu'à saisir ce code. Si un OPJ vous demande d'accéder à votre téléphone, provoquer la suppression de ses données peut vous faire courir un risque de poursuites.

f-droid.org - <https://sortezcouvert.es/#44>

Souriez, vous êtes filmé·es, fiché·es, contrôlé·es, détecté·es

Apprenez-en davantage sur la vidéosurveillance algorithmique.

laquadrature.net - <https://sortezcouvert.es/#3>

Tes emails aussi peuvent être lus

Faites attention aux données sensibles que vous envoyez par mail. La plupart de vos fournisseur de service mail ont accès à tous vos échanges. Cependant, des solutions existent pour protéger vos messages, comme le chiffrement.

emailselfdefense.fsf.org -
<https://sortezcouvert.es/#39>

Tu as le droit de filmer les policiers

Les policiers ne bénéficient pas de protection particulière en matière de droit à l'image, hormis lorsqu'ils sont affectés dans les services d'intervention.

cdn.prismic.io - <https://sortezcouvert.es/#7>

Tu as le droit à être informé.e sur ce qu'on te reproche

L'infraction qui vous est reprochée, du lieu et date présumés ainsi que d'une prolongation éventuelle de la GAV. Les policiers n'hésiteront pas à vous mentir ou à tenter de vous amadouer pour obtenir des informations. Ils peuvent vous garantir que vous sortirez plus vite si vous ne prenez pas d'avocat, vous proposer une pause cigarette en échange d'une discussion ou vous dire que l'un de vos camarades a déjà tout dit. Ne les croyez pas, ne cédez pas. Attendez votre avocat et gardez le silence !

legalteamantiraciste.fr - <https://sortezcouvert.es/#1>

Tu peux être assisté.e par un.e avocat.e

Retiens ce numéro +33 7 80 99 99 82. C'est à ça que servent les noms des avocats que la Legal TeamAntiraciste publie chaque semaine sur ses réseaux. Retenez-les, ainsi que la ville de leur barreau !

legalteamantiraciste.fr -
<https://sortezcouvert.es/#0>